

Conférence de presse de MM. Jacques Chirac, Président de la République, et Gerhard Schroeder, Chancelier allemand, sur le renforcement de la coopération franco-allemande notamment sur la construction européenne, l'éventualité d'une intervention militaire contre l'Irak, les secrétaires généraux pour la coopération franco-allemande et le respect du pacte de stabilité et de croissance, Paris le 22 janvier 2003.

LE PRESIDENT - La géographie fait que je parle le premier. C'est un privilège qui sera celui du Chancelier dans six mois, quand nous nous réunirons à Berlin. Je suis naturellement très heureux d'accueillir aujourd'hui à Paris le Chancelier et les membres de son gouvernement à l'occasion de cette commémoration du 40ème anniversaire du Traité de l'Elysée qui a scellé, sous l'impulsion du Chancelier ADENAUER et du Général de GAULLE, la réconciliation et engagé la communauté de destin entre nos deux pays.

Car c'est bien d'une communauté de destin qu'il s'agit, qui s'est forgée au fil des ans et qui est apparue comme tout à fait nécessaire dans le cadre de la construction européenne. La communauté de destin germano-française doit être une force d'entraînement au service de l'Europe. C'est ainsi que nous la concevons.

Nous avons bien vu d'ailleurs au cours des mois récents, lorsque des problèmes importants ont surgi, comme l'élargissement, comme la modification ou l'évolution, la réforme de nos institutions européennes, nous avons bien vu que l'accord entre l'Allemagne et la France était déterminant. On l'a vu dans l'accord de Bruxelles pour permettre l'élargissement. On l'a vu dans la contribution commune que nous avons faite à la Convention pour la réforme des institutions. Il va de soi, et c'est toute la force de notre union, que ces accords impliquent que, chacun prenant en compte la culture et les intérêts de l'autre, fasse le chemin nécessaire pour se retrouver ensemble. C'est le respect de l'autre et le compromis, au sens le plus noble du terme, qui font que chacun fait un pas vers l'autre et qu'à partir de là, peut être réalisée une véritable force d'entraînement pour l'Europe.

Au service de l'Europe dans quel but ? Refonder l'Europe, pour tenir compte de l'évolution de l'histoire, de l'élargissement et de l'approfondissement de l'Europe et ceci par le biais de la mise en place d'une Constitution de notre Union européenne. Réussir, naturellement, l'élargissement qui est un vrai défi. Créer une Union européenne de sécurité et de défense, ce que nous nous employons à faire à partir de la réflexion et de l'impulsion germano-française. Renforcer, naturellement, l'Europe comme espace de progrès, de liberté, de sécurité, de justice pour tous nos concitoyens et ceci dans le respect de nos cultures, dans le respect des valeurs qui nous sont communes et que nous avons clairement affirmées, notamment dans le rôle moteur que nous

avons eu pour l'élaboration de la Charte des droits européens. Dans le respect, en clair, de cet humanisme qui est notre bien commun, que nous entendons défendre, illustrer et, je l'espère, convaincre l'ensemble du monde de respecter les valeurs qu'il incarne.

Nous souhaitons aussi, naturellement, que nos initiatives dans le cadre de ces groupes pionniers qui ont été évoqués puissent nous permettre d'aller plus vite et plus loin sur le plan de la construction de l'Europe. Alors, naturellement, tout ceci repose sur notre tradition germano-française, tradition qui a été initiée et portée au plus niveau sur le plan culturel par le Traité de l'Elysée et qui va être développée à nouveau grâce à la déclaration que nous avons adoptée ce matin, déclaration qui avait été préparée par les deux ministres des Affaires étrangères, M. Joschka FISCHER et M. de VILLEPIN, et qui a été adoptée ce matin par notre Conseil. Une déclaration qui prévoit de renforcer les liens entre nos deux nations et aussi de créer un certain nombre de mécanismes pour faciliter et conforter ces liens, notamment par la création d'un Secrétaire général qui sera, dans chacun de nos deux pays, chargé de donner des impulsions et de faire la coordination nécessaire entre nos administrations.

Nous avons également, ce matin, donné une feuille de route aux principaux ministres, dans les principaux domaines plus exactement, car tous n'ont pas eu l'occasion de parler, car il y aura d'autres exercices de ce genre.

Nous avons cet après-midi la réunion des parlementaires, car l'union, tant au niveau européen qu'au niveau germano-français, se fait au niveau des gouvernements, naturellement, mais également au niveau des parlements, si l'on veut avoir petit à petit une inspiration commune pour élaborer les lois qui régissent notamment dans le domaine civil, nos sociétés. Cette réunion à Versailles de nos députés, lieu symbolique, sera également un témoignage de notre volonté d'aller de l'avant.

Demain, enfin, à Berlin, j'aurai l'occasion avec le Chancelier d'avoir un dialogue avec, si j'ose dire, ce qui est l'essentiel, c'est-à-dire la jeunesse. Un dialogue organisé et préparé déjà depuis un certain temps par l'Office franco-allemand de la jeunesse, que je remercie à cette occasion. Et nous aurons aussi l'occasion, le Chancelier et moi, avec le Président fédéral allemand, d'inaugurer une stèle à la mémoire du Chancelier ADENAUER et du Général de GAULLE et aussi d'inaugurer notre Ambassade de France, qui sera la plus importante et la plus belle de toutes nos ambassades. C'est aussi celle qui aura coûté le plus cher, ce qui témoigne aussi de l'importance capitale que nous attachons à la relation fondatrice entre la France et l'Allemagne. Monsieur le Chancelier.

LE CHANCELIER SCHROEDER - Merci beaucoup. Je sais très vivement gré au Président de la République et au Premier ministre d'avoir eu l'idée d'organiser et de réaliser cette commémoration. Je les remercie de l'hospitalité qu'ils nous ont prodiguée et qui est aussi à la base du Traité de l'Elysée.

Au cours de ce Conseil des ministres franco-allemand, j'ai été frappé par la puissance-même du Traité de l'Elysée. Je crois que le Traité de l'Elysée et son efficacité sont fondés sur un partage de valeurs et d'orientations politiques entre nos deux pays et également par un partage d'objectifs et de mise en oeuvre de ces objectifs.

Les valeurs peuvent être décrites très simplement. Ce sont les valeurs de la Révolution française, les valeurs du Siècle des Lumières qui marquent la conception politique dans nos deux pays et qui déterminent le Traité de l'Elysée pour ce qui est de ses orientations fondamentales. Et je crois que ceci se répercute également sur nos approches communes dans la politique internationale, en général, dans la politique européenne en particulier. Et dans ces périodes difficiles que nous connaissons, cela est encore plus à l'ordre du jour.

Voilà pourquoi, sur le terrain de la politique internationale, nous sommes entièrement d'accord pour concerter nos positions de la façon la plus étroite en vue d'une solution pacifique de la crise iraquienne. Ceci est déterminé par nos valeurs communes, par nos orientations politiques communes et par les objectifs que nous avons en commun sur d'autres dossiers internationaux aussi.

Mais ces conceptions, ces valeurs déterminent également notre approche commune en matière

de politique européenne. Le Président de la République a dit très justement que l'étroite coopération entre la France et l'Allemagne, qui n'est dirigée contre personne et qui ne cherche à dominer aucun de nos partenaires, est également souvent un souhait de nos partenaires en Europe. Et cette coopération a notamment eu pour effet que nous avons pu préparer à Bruxelles et réaliser à Copenhague cette décision historique de l'élargissement à l'est de l'Union européenne. Et c'est grâce précisément à cette coopération franco-allemande que nous avons pu dynamiser cette décision. Et je suis convaincu que, sans la coopération franco-allemande ce processus aurait été plus long, plus laborieux. Et là, on voit clairement à quel point cette coopération sert l'intégration de l'Europe et sert notre objectif commun qui est de faire de ce continent un lieu de paix et de prospérité pour longtemps.

Ce qu'ont montré également les discussions d'aujourd'hui, c'est qu'en ce qui concerne le contenu de la politique européenne, il y a énormément de points communs entre la France et l'Allemagne et cela quelle que soit la couleur politique des uns et des autres. Ces convergences, ces points communs existent parce que nos sociétés, la société française et la société allemande, sont convaincues que, certes, l'Europe doit être un marché pour permettre les succès économiques mais ne doit pas se réduire à un marché. L'Europe ne doit pas seulement être un lieu de coopération économique mais doit être aussi un lieu de cohésion sociale. C'est ce qui distingue le modèle européen des autres modèles de sociétés que l'on rencontre dans le monde.

Et je crois que cela aussi a fait toute la force du Traité de l'Elysée et cela a uni la France et l'Allemagne. Donc, je crois que c'est au bon moment et au bon endroit que nous avons su et que nous savons célébrer dignement ce grand Traité historique que nous devons aux grands hommes que furent ADENAUER et de GAULLE. Nous avons pu insuffler une vie nouvelle à ce Traité avec la perspective européenne qui s'impose aujourd'hui et nous sommes convaincus que ce qui comptera désormais, c'est que, dans les différents domaines politiques représentés par les différents ministres il s'agira maintenant de promouvoir cette nouvelle orientation et de faire entrer dans les faits cette relance du Traité de l'Elysée. C'est notre mission aux uns et aux autres et nous sommes sûrs que nous saurons l'assumer.

QUESTION - Monsieur le Président, le Chancelier vient de parler d'une harmonisation des politiques étrangères des deux pays. Est-ce que cette harmonisation irait jusqu'à l'adoption d'une position commune, voire d'un vote commun, au Conseil de sécurité face à la demande américaine de faire la guerre à l'Iraq ?

LE PRESIDENT - L'Allemagne et la France ont sur cette crise un jugement qui est le même et qui est essentiellement fondé sur deux idées : la première, c'est que toute décision appartient au Conseil de sécurité, et à lui seul, s'exprimant après avoir entendu le rapport des inspecteurs, conformément aux résolutions pertinentes qui ont été adoptées par ce Conseil. Et la deuxième réalité, c'est que, pour nous, la guerre est toujours un constat d'échec et est toujours la plus mauvaise des solutions, et que, donc, tout doit être fait pour l'éviter.

C'est à partir de cette position commune que, d'ailleurs, nos représentants au Conseil de sécurité, les présidences française au mois de janvier, allemande - c'est le hasard qui veut cela mais c'est ainsi - au mois de février, sous l'autorité de nos deux ministres des affaires étrangères, nos deux présidences sont tout à fait, coordonnées et en relation permanente, je dirais, tous les jours.

Voilà notre position et nous ferons en sorte qu'elle soit comprise le mieux possible, je crois qu'elle l'est d'ailleurs, par la communauté internationale. Mais le Chancelier veut peut-être ajouter quelque chose.

LE CHANCELIER SCHROEDER - Non, C'est exactement cela.

QUESTION - Monsieur le Chancelier, pourquoi avez-vous refusé que le Secrétaire général soit installé à la Chancellerie et comment voulez-vous éviter que cette fonction de Secrétaire général ne soit finalement une fonction sans influence et importante ?

LE CHANCELIER SCHROEDER - Mais cela n'a absolument pas été refusé. Le Secrétaire général sera placé à la Chancellerie, et auprès du Premier ministre en France. C'est ce que nous avons décidé. Cela vous surprend peut-être, c'est néanmoins la vérité.

QUESTION - Monsieur le Président de la République, Monsieur le Chancelier, ma question s'adresse à vous deux. Deux Commissaires européens, un Français et un Allemand, ont proposé

s'adresse à vous deux. Deux commissaires européens, un français et un allemand, ont proposé hier, dans deux journaux de chaque pays, que la France et l'Allemagne aillent faire une Union franco-allemande. Est-ce que ça vous paraît la bonne voie ?

LE PRESIDENT - Pour être très franc, je ne connais pas le détail de cette proposition et, évidemment, tout réside dans les détails. S'il faut aller dans le sens d'une Union, qui se confirme en permanence, je suis tout à fait favorable. Et, d'ailleurs, je vous fais remarquer que le fait de réunir aujourd'hui nos deux gouvernements ensemble pour la première fois est déjà un pas important dans cette direction. Nous avons bien l'intention de poursuivre ce chemin.

LE CHANCELIER SCHROEDER - C'est effectivement ainsi.

QUESTION - Je suis de la télévision danoise. La proposition franco-allemande sur l'avenir de l'Europe divise déjà la Convention. Parmi les petits pays se dresse un front du refus. Comment allez-vous convaincre les sceptiques que votre proposition ne nuit pas à l'égalité entre les pays membres ?

LE CHANCELIER SCHROEDER - D'après ce que je sais de la Convention et qui m'a été indiqué par le ministre allemand des Affaires étrangères, l'accueil a été plutôt positif. On a choisi une approche tout à fait nuancée. Qu'il y ait eu telle ou telle critique provenant de certains pays, pas du Danemark si je ne me trompe, qu'il y ait eu certaines critiques de la part de certains pays, c'est tout naturel dans une instance comme la Convention. Mais je crois que les Etats membres importants ont bien compris que cette proposition, qui est un compromis, un bon compromis à mon sens, entre la France et l'Allemagne, ce compromis peut aider la Convention dans cette question extrêmement importante des relations entre les institutions.

Ce compromis est l'expression du fait que l'Europe est à la fois l'Europe des peuples et l'Europe des Nations. Voilà pourquoi cette proposition tient compte aussi bien des impératifs actuels que des perspectives dégagées. Que cela ait suscité des discussions et que cela doive susciter des discussions, cela vient du fait qu'aussi bien le Président que moi-même nous avons déclaré que c'était une proposition de la France et de l'Allemagne. Nous pensons que c'est une bonne proposition mais nous voulons qu'il y ait un débat et nous sommes tout à fait prêts à recevoir les critiques. Et je crois que, notamment, le jugement porté par le président de la Convention montre que cette contribution a été et restera pour le moins utile.

QUESTION - Ma question s'adresse à tous les deux. Monsieur le Président, vous avez discuté sur le Proche-Orient et je crois que vous avez parlé de l'Iraq. La situation entre palestiniens et israéliens reste une situation très difficile. Vous connaissez bien la situation. Est-ce que vous avez la volonté de faire quelque chose après le 28 janvier, après les élections en Israël ? Nous attendons quelque chose de concret de votre part.

LE PRESIDENT - La situation au Proche-Orient, en général, la situation entre Israël et la Palestine, en particulier, est une vraie préoccupation pour nous deux, l'Allemagne et la France. Notre volonté d'agir pour retrouver le chemin du dialogue et de la paix est une volonté identique. Nous avons sur ce sujet aussi la même analyse et nous en tirons les mêmes conclusions. Nous ne voyons pas d'autre issue que politique à un conflit de ce genre. Et une issue politique suppose le rétablissement du dialogue, ce qui implique que tout le monde revienne à la table des négociations. Et cela suppose, c'est vrai, de la part de toutes celles et de tous ceux qui, dans le monde, peuvent jouer de leur influence, une volonté d'aller dans ce sens. Nous le faisons. Naturellement, cette période électorale n'est pas favorable à une nouvelle initiative. Nous avons espéré que le quartet pourrait conclure, il y a de cela quelque temps, cela n'a pas été possible. Nous ne nous lasserons pas de rechercher une solution et nous mettrons toute notre énergie au service d'une solution pacifique à ce problème.

LE CHANCELIER SCHROEDER - Ce que le Président vient d'exposer correspond tout à fait à nos convictions partagées.

QUESTION - Je reviens sur l'Europe proprement dite. Je voudrais vous demander à tous les deux si à propos du Secrétaire général pour la coopération franco-allemande, vous savez déjà, l'un et l'autre, qui vous allez nommer. Est-ce que vous pouvez nous dire, en tous cas, le profil et comment s'organisera, si ce n'est pas encore décidé, la concertation entre vous deux pour nommer chacun un Secrétaire général ?

LE CHANCELIER SCHROEDER - Le Secrétaire général, de part et d'autre, sera désigné, l'un par la France, l'autre par l'Allemagne, et nous nous mettrons d'accord sur l'adjoint le plus approprié, un Français à Berlin, un Allemand à Paris. Pour ce qui est de son profil, il faut qu'il s'agisse d'une personne qui connaisse parfaitement la culture et la politique de l'autre pays. C'est un élément central pour que l'écho dans l'opinion publique soit le plus favorable et qu'il soit reçu au mieux. Je n'ai rien d'autre à dire sur le profil de cette personne parce que je ne souhaite pas que l'on me présente des candidatures dès aujourd'hui.

QUESTION - Vous voulez coordonner vos politiques d'avantage, la présence de vos ministres en témoigne. Mais sur la politique économique en Europe, on se dit qu'il y a des contradictions. Il y a des directions contradictoires. Comment pensez-vous trouver un accord là-dessus ? Est-ce qu'il faut une initiative franco-allemande pour assouplir le pacte de stabilité ?

LE CHANCELIER - Sur le plan économique et financier, notre coopération est également très étroite. Il y a sans cesse des concertations entre les ministres responsables de l'économie, des finances et de l'industrie et cela ne concerne pas seulement les travaux du Conseil ECOFIN, cela se fait également dans l'ensemble des dialogues bilatéraux.

D'autre part, en ce qui concerne le pacte de stabilité, aussi bien la France que l'Allemagne soutiennent ce pacte, bien sûr. Mais on a régulièrement pu constater que, certes, la stabilité est un aspect important de l'économie mais la croissance n'est pas moins importante. Et la croissance est un paramètre déterminant quant à nos capacités de combattre le chômage. C'est un objectif que nous avons en commun et l'objectif de la croissance n'est pas en contradiction avec les efforts de stabilité que nous entreprenons.

Voilà pourquoi nous nous félicitons que, dans nos discussions avec la Commission européenne, on commence à voir apparaître une interprétation un petit peu plus flexible, c'est-à-dire qui ne se réduise pas à un seul critère du pacte de stabilité. C'est là une position commune de la France et de l'Allemagne que nous entendons développer à travers des discussions attentives et amicales avec les responsables de la Commission. Mais c'est nécessaire afin de pouvoir tenir nos objectifs de croissance qui ne nous satisfont pas pour l'instant. Cela n'est dirigé contre personne, bien entendu, ceci est dicté par la raison économique. Et la raison économique ne se limite pas et ne peut pas se limiter à un seul objectif macro-économique qu'il ne faut pas ériger en dogme. Donc, voilà notre position commune qui sera certainement prise en considération par la Commission.

QUESTION - Le système dollar s'essouffle actuellement, les principales locomotives de ce système sont en crise : l'Allemagne, le Japon, les Etats-Unis. Est-ce que vous ne pensez pas qu'en ce 40ème anniversaire du Traité de l'Elysée, ce serait tout à fait approprié de revenir aux politiques de la l'après-guerre, beaucoup plus proches de de Gaulle et d'Adenauer, les politiques qui ont fait les Trente Glorieuses ?

LE PRESIDENT - Je ne sais pas ce que veut dire le Chancelier mais je crois que l'on ne refait jamais l'histoire. On ne construit pas l'avenir en regardant le passé, à mon avis.

QUESTION - Il y a des voix qui disent que l'on ne peut pas faire en même temps l'élargissement et approfondir l'Europe. Je voudrais savoir quel est votre avis sur les frontières de l'Europe.

LE CHANCELIER SCHROEDER - Nous sommes précisément en train de couronner de succès l'élargissement. C'est naturellement un résultat intermédiaire parce qu, si c'était un résultat définitif, la Roumanie et la Bulgarie ne pourraient pas adhérer. Or, c'est certainement le souhait de ces deux pays. Par ailleurs, à la Convention et à travers les activités que nous avons engagées, nous sommes en train de travailler et d'oeuvrer à l'approfondissement, ce qui vous montre que les deux choses peuvent aller de pair, ce qui est nécessaire parce qu'en dernière analyse, une Europe élargie doit rester politiquement efficace. Et c'est le sens des propositions que nous avons adressées à la Convention.

LE PRESIDENT - Je vous remercie.